

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1936

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTION DU RECTEUR ET RAPPORTS
DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

1937

378.4

0949.442

B.15

ALLOCUTION DU RECTEUR A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

du vendredi 5 juin 1936

PAR

M. le professeur Albert RICHARD

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

LE « Dies academicus » groupe une fois de plus la famille universitaire. Il y a ici les aînés et les cadets, ceux qu'une carrière, plus ou moins longue, a promus au poste de guides et ceux dont la jeunesse ardente brûle du désir de s'initier à son tour aux recherches de la science. Il y a aussi, ou plutôt il y a d'abord, devrais-je dire, les représentants des autorités. M. le chef du Département de l'Instruction publique, avec lequel j'ai eu tant de longs entretiens, a suivi avec un intérêt qui n'a jamais faibli les multiples questions que nous avons à lui soumettre. Par un appui constant, il nous a montré l'importance qu'il attachait à l'enseignement supérieur et manifesté sa ferme volonté d'en assurer le développement sans lequel notre école ne saurait subsister. C'est de cette sollicitude que je tiens à le remercier bien sincèrement aujourd'hui, puisqu'il nous fait l'honneur d'assister à cette séance et le plaisir d'y prendre la parole.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a bien voulu participer à cette cérémonie. Nous nous félicitons d'avoir trouvé auprès de ce corps un accueil favorable lorsque nous lui avons soumis nos projets relatifs à la Bibliothèque publique et universitaire, dont le bâtiment et les riches collections sont propriété municipale.

Si l'Université peut se louer d'être protégée par les autorités officielles, elle continue à jouir de concours infiniment précieux, celui de la Société académique, présidée par M. Henri de Ziegler, et celui de l'Association des anciens étudiants à la tête de laquelle se trouve M. Siegfried Horneffer.

Malgré la grande misère de notre temps, la Société académique a accordé de généreuses allocations à plusieurs chaires. Grâce à elle des laboratoires ont pu acquérir des instruments indispensables et coûteux, des enseignements ont été soutenus. On ne dira jamais assez l'œuvre éminemment utile d'une institution bientôt cinquantenaire qui, née de l'initiative individuelle et entretenue par l'effort des particuliers, nous apporte un secours efficace et opportun avec autant de libéralité que de clairvoyance.

Le rôle de l'Association des anciens étudiants va sans cesse grandissant. Bien qu'elle ait alloué une subvention à notre office d'entr'aide, c'est dans le domaine spirituel qu'elle a principalement agi. Avec persévérance et tact, elle s'institue l'agent de liaison entre les importantes colonies d'anciens étudiants à l'étranger et la maison mère. Elle nous conserve de vieilles et fidèles amitiés auxquelles nous tenons beaucoup et qui sont le gage d'autres relations, celles que nous tentons de nouer avec les nouvelles générations. Nous remercions l'Association des anciens étudiants en qui nous nous plaisons à voir la plus habile des ambassadrices.

Enfin nous saluons dans cette aula, où bat le cœur de l'Université, les amis isolés qui accourent aux jours de fête comme aux jours de deuil. Leur présence nous est chère. Grâce à eux, nous avons la certitude de célébrer cette date historique du 5 juin en pleine communauté de sentiments avec la population genevoise.

* * *

Pour dépeindre la vie universitaire qui s'écoule entre deux cérémonies successives du « Dies academicus », il faudrait en réalité mentionner les multiples cours donnés dans nos auditoires, évoquer l'activité quotidienne des laboratoires, décrire les recherches qui se poursuivent dans nos instituts, indiquer les leçons de nos cliniques, jeter un coup d'œil sur

les salles de séminaires où discutent maîtres et élèves. Il faudrait aussi parler des examens et des concours, donner un compte rendu des soutenances de thèses. Le tableau serait encore loin d'être complet si l'on ne faisait pas une large place aux travaux des professeurs, à leurs publications, aux conférences qu'un très grand nombre d'entre eux sont appelés à donner à l'étranger.

Ce riche inventaire ne peut être dressé dans une séance comme celle-ci. A sa place je ne puis que signaler quelques faits qui se détachent sur la trame de notre existence et faire allusion à certaines de nos préoccupations. Je ne le ferai pas sans exprimer, très brièvement mais très sincèrement, mon immense gratitude à tous mes collègues, à mon dévoué et si compétent secrétaire, à l'ensemble du personnel administratif de l'Université.

* * *

Les morts.

Un seul recteur a-t-il jamais eu le privilège de n'avoir pas à rappeler le souvenir de quelques collègues disparus ? Hélas, je ne le pense pas.

Au cours de l'été dernier Louis COURTOIS, privat-docent à la faculté des Lettres, était emporté brusquement à l'âge de 56 ans. En 1911, Courtois avait conquis le grade de docteur en soutenant devant notre faculté des Lettres une thèse fouillée sur le séjour de Jean-Jacques Rousseau en Angleterre. Cette étude décida de sa carrière. Son auteur se voua au rousseauisme. Il publia une série d'articles sur la vie de Jean-Jacques, fruits de patientes investigations. Un de ses principaux travaux est une minutieuse chronologie de la vie et des œuvres de Rousseau, qu'il se proposait de compléter pour le plus grand profit de tous les rousseauistes. La mort a malheureusement interrompu cet utile labeur.

La faculté de théologie a eu le chagrin de perdre un de ses professeurs honoraires. Frappé, en 1930, par une grave maladie, Jules BREITENSTEIN s'était vu forcé d'abandonner encore jeune la chaire d'exégèse du nouveau testament qui lui avait été confiée en 1910. Il s'était retiré non loin du lieu de sa naissance, à Cartigny, où il est mort le 17 mars

dernier. Pendant vingt ans notre regretté collègue avait donné à la faculté de Théologie un enseignement très apprécié, d'une haute valeur scientifique et d'une grande portée morale. Lors des obsèques, M. le professeur Gampert, doyen de la faculté de Théologie, voulut bien exprimer les sentiments de reconnaissance qu'éprouve l'Université envers ce maître distingué. Dans un article plein d'émotion, un de ses collègues et amis, le professeur Georges Berguer, a mis en relief le talent de prédicateur et la conscience avec laquelle Jules Breitenstein accomplit sa mission universitaire.

Le décès d'Albert THIBAUDET est tout récent. Il y a quelques jours la faculté des Lettres rendait, dans une émouvante cérémonie, un hommage digne de lui au grand critique qui occupa pendant douze ans la chaire de littérature française. Des collègues, des élèves, des amis vinrent tour à tour dire la haute valeur d'un homme qui fut un humaniste, dans le sens le plus pur de ce terme. Quel délicat portrait, tout en traits nuancés, dessina de lui le doyen de la faculté des Lettres, M. le professeur André Oltramare ! Il sut montrer la finesse et la force de cette pensée, qui jaillissait avec la vigueur des plants de Bourgogne, mais aussi avec une simplicité toute terrienne. L'exposé magistral que fit de l'œuvre de Thibaudet le prédécesseur de celui-ci, M. le professeur Bernard Bouvier, produisit une profonde impression sur le public qui assistait à cette manifestation commémorative. Tout le monde a compris l'étendue de la perte que nous venons de faire. Thibaudet nous laisse aussi ses œuvres si variées, si riches. Ecrites dans un style qui parfois fait songer à celui de Péguy, elles provoquent à chaque page la réflexion. Presque toujours, le lecteur, conquis par la rectitude du jugement, par un bon sens que fortifie l'érudition, se laisse convaincre. Nous relirons bien souvent ses ouvrages de critique, tout palpitants de vie, ses tableaux de l'époque contemporaine, où le petit fait, l'incident presque ignoré, sert à expliquer le sens d'un mouvement politique ou l'origine d'un événement historique. Vivant seul, par et pour les lettres, ce brillant écrivain français a aimé Genève. Il y a vécu dans une atmosphère propice à son travail et y a trouvé un poste d'observation. Comme dans cette paisible

citée de Tournus, où il aimait à s'enfermer pour écrire, au sommet d'une tour dominant le calme et harmonieux paysage des bords de la Saône, il regardait de chez nous les événements qui se succèdent en un cours rapide.

Il est question de constituer une société des amis d'Albert Thibaudet. Souhaitons que celle-ci réussisse à éditer cette histoire de la littérature française dont le manuscrit est à peu près entièrement rédigé. Formons aussi le vœu que le buste dû au talent du sculpteur Angst, dont nous avons admiré ici même l'autre jour la ressemblance, soit placé dans ce bâtiment pour rappeler aux générations futures le souvenir d'un maître génial.

A cette liste funèbre, je dois ajouter les noms d'un assistant, M. Donici, et de deux étudiants que nous avons eu le chagrin de perdre au cours du semestre d'hiver, Victor Karmin de la faculté des Sciences économiques et sociales, et Jean-Pierre Chappuis de la faculté de Médecine.

* * *

Les retraites.

Deux professeurs ont donné leur démission, avant d'avoir atteint la limite d'âge et tous deux s'éloignent de cette maison en conservant l'affection et l'estime de leurs collègues et de leurs élèves.

M. le professeur Ernest Muret, nommé professeur ordinaire de langues et littératures romanes à la faculté des Lettres le 13 octobre 1891, après avoir enseigné à Berlin et à Paris, a occupé sa chaire avec une grande autorité pendant 44 ans. C'est lui qui fut chargé, après Edouard Rod, du cours de littérature italienne. Chacun connaît les beaux travaux de M. Muret sur les noms de lieu et sur les patois romands qui consacrèrent sa réputation de philologue. M. Muret nous a donné un touchant témoignage de son dévouement à sa faculté en consentant à se charger pendant l'année 1935/36 des conférences de vieux français et d'italien.

M. le professeur Ernest Rochat était titulaire de la chaire d'histoire de théologie contemporaine depuis le 25 juin 1910. Pendant 25 ans il enseigna l'histoire de la pensée religieuse, catholique et protestante, dans les temps modernes. Il occupa

le poste de doyen de la faculté de 1922 à 1926. Dans la séance d'ouverture de l'année universitaire, le doyen de la faculté de Théologie a rendu un juste hommage de reconnaissance à ce maître bien informé, à ce collègue bienveillant.

MM. Muret et Rochat ont été nommés professeurs honoraires par le Conseil d'Etat. En les assurant aujourd'hui tous les deux de la gratitude de l'Université, nous nous permettons de leur adresser nos vœux de longue et féconde retraite.

Au terme de la présente année universitaire, d'autres professeurs nous quitteront. Il serait prématuré de prendre aujourd'hui congé d'eux. Ils sont encore des nôtres et je ne veux pas avoir l'air d'avancer l'heure, que nous déplorons, de la séparation, en rappelant aujourd'hui tout ce dont nous leur sommes redevables. Ce sera la tâche de mon successeur.

* * *

Les nominations.

Ces départs et ces décès vont provoquer une série de nominations. Dans plusieurs cas, sous l'impérieuse nécessité des économies budgétaires, certains remaniements seront opérés et ce n'est qu'au cours des semaines qui vont venir que les chaires vacantes pourront être repourvues. M. le Dr François Ackermann a été appelé aux fonctions de professeur de prothèse à l'institut dentaire le 8 janvier 1936. Nous l'accueillons ici très cordialement en lui souhaitant une féconde carrière dans l'enseignement.

* * *

La vie intérieure.

Le nombre de nos étudiants n'a pas fléchi. Toutefois, si le total n'a pas varié, l'élément national est plus fortement représenté qu'auparavant, tandis que l'on constate une légère diminution du chiffre des ressortissants étrangers. Comment pourrait-il en être autrement à une époque où la plupart des Etats dressent le long de leurs frontières de véritables murailles pour entraver aussi bien l'exportation de leur monnaie que l'émigration de leur jeunesse ? Si nous comptons sur nos listes, malgré ces graves difficultés, des contingents

d'étudiants étrangers appartenant à plus de 40 nations différentes, nous l'attribuons au rayonnement séculaire de notre école et aux efforts du corps enseignant actuel.

La tâche des autorités universitaires est d'améliorer sans cesse les installations pour sauvegarder cette vieille réputation. Nous sommes persuadés que les locaux de séminaires, les salles de lecture et les cabinets de travail que le nouvel aménagement du bâtiment de la Bibliothèque publique et universitaire procurera à nos facultés, constitueront un immense perfectionnement.

Après six ans d'études, le projet a enfin abouti. Une première convention a été signée le 29 décembre 1935 : celle par laquelle la Société académique consacrait trois cent mille francs à l'agrandissement du bâtiment et à l'aménagement des locaux de travail pour nos facultés. Une seconde convention portant la date du 26 mai 1936 vient d'être conclue entre l'Etat, la Ville, la Société académique d'une part et les architectes qui assument la direction de ces travaux d'autre part. Le premier coup de pioche a été donné aujourd'hui même. Je parle du premier coup de pioche et non selon la formule ordinaire de la pose de la première pierre, car les plans dont nous avons exposé les grandes lignes l'an dernier (et qui eux-mêmes avaient subi déjà plusieurs retouches) ont été totalement modifiés. Au lieu de construire une annexe, on creusera le sol, et c'est dans les caves de l'édifice qu'on installera de vastes magasins qui, une fois remplis de livres et de brochures, permettront de libérer une aile entière de la bibliothèque. Sous l'égide de l'Etat, et grâce à la bienveillance de la Ville de Genève, l'Université entrera alors en possession de salles situées à proximité immédiate des ouvrages à consulter et qui deviendront un nouveau foyer de travail. On peut en prévoir d'ores et déjà l'inauguration pour le début de l'année universitaire 1937-38.

Deux locaux du sous-sol de l'Université ont été transformés en salles d'archives. Dans l'un d'eux, nous pourrions exposer les médailles, adresses et documents rares qui sont restés jusqu'ici cachés à tous, même aux professeurs.

Les conférences publiques de l'Aula ont été, pour des raisons budgétaires, supprimées cette année. On parlera

longtemps, comme d'un délicat souvenir, des soirées où l'orateur s'appelait Barrès, Brunetière, Jaurès. L'Université s'est efforcée de remplacer ces séances aimées du public. C'est dans cet esprit qu'a été organisée, il y a quelques mois, une manifestation commémorative de la mort de Victor Hugo. Albert Thibaudet y tint la première place avec son inégalable maîtrise et il avait lui-même fait appel au concours du professeur Alexis François, de MM. Paul Chaponnière et Charles Fournet dont le succès fut grand.

A la séance d'ouverture des cours, le sujet traité par le professeur Maurice Bourquin, — le règlement des différends internationaux, — avait attiré une foule d'auditeurs, heureuse d'entendre un des meilleurs protagonistes du droit international, s'expliquer avec autant de compétence que de franchise sur l'une des questions qui angoissent en ce moment le monde entier.

Plusieurs facultés ont eu leurs cycles de conférences, tous favorablement accueillis. Grâce à la répétition d'un geste généreux, dont l'anonymat rehausse encore la valeur, les conférences internationales de mathématiques ont prouvé une fois de plus l'excellence de la formule qui préside à leur organisation. Au mois d'octobre dernier, quinze savants, venus de divers pays d'Europe, se sont réunis en un colloque de topologie et de géométrie pour étudier quelques sujets de leur commune discipline. Les participants sont partis enchantés de l'esprit qui régnait dans des réunions qui contribuèrent, sous la présidence d'un illustre spécialiste comme M. Cartan, membre de l'Institut de France, à faire progresser leur science.

Le public cultivé de notre ville s'est empressé de venir écouter cet hiver les leçons annoncées par la Faculté des lettres dans lesquelles les professeurs de cette faculté ont parlé des chefs d'œuvre de la Renaissance et des temps modernes. Ces cours du vendredi soir ont été, pour leurs fidèles auditeurs, un régal intellectuel.

De son côté, la faculté des Sciences économiques et sociales a bénéficié de la collaboration de fonctionnaires du Bureau international du Travail qui ont présenté un tableau général du chômage et des études sur quelques-uns des aspects particuliers de ce problème. Ces exposés ont vivement inté-

ressé tous ceux qui ont eu l'heureuse idée de se joindre à nos étudiants pour se renseigner à si excellente source.

Rappelons que la Faculté des Lettres a célébré solennellement et doctement le deuxième millénaire de la naissance d'Horace.

Que tous ceux qui ont pris part à ces conférences brillantes, en les organisant ou en les faisant, reçoivent ici les remerciements de l'Université. Qu'ils soient convaincus que leur dévouement est apprécié et que leur peine n'a pas été vaine.

Quelques retouches ont été apportées à nos règlements. Je ne ferai allusion qu'aux dispositions applicables aux privat-docents. Notre but n'a pas été entièrement atteint. Nous aurions aimé accorder aux privat-docents le droit à l'intégralité et non plus seulement à la moitié des taxes d'inscription aux cours. La situation des finances publiques ne l'a pas permis. En revanche une nouvelle procédure, exigeant des candidats à cette fonction une leçon d'épreuve ainsi que la rédaction d'une dissertation, conférera, nous l'espérons, un prestige plus réel au titre porté par une catégorie de gradués dont la collaboration bénévole nous est précieuse et que nous regrettons de n'avoir pas les moyens d'encourager et de récompenser comme nous le désirerions.

En vertu d'une autre revision du règlement, l'élection du nouveau recteur est reportée désormais à la fin du semestre d'été. La présentation en général insuffisante autant que prématurée du recteur n'aura donc pas lieu au « Dies academicus ». Les promoteurs de ce changement pensent que la séance d'ouverture de l'année universitaire fournira l'occasion d'une installation plus digne de celui que ses collègues placent pour 2 ans à la tête de l'Université. Puisse l'expérience leur donner raison.

C'est aussi dans le chapitre de la vie intérieure de l'Université qu'il convient de dire quelques mots de nos relations avec les sociétés d'étudiants. La tradition des soirées littéraires paraît se perdre et nous le déplorons, car elles incitaient de jeunes acteurs à cultiver leurs talents scéniques et à apprendre à interpréter les ouvrages classiques. On se plaisait à voir ceux-ci représentés par des débutants qui en saisissaient parfois les nuances avec une remarquable intuition.

S'il m'a été impossible d'assister à toutes leurs manifestations, j'avoue avoir emporté un souvenir réconfortant du contact que j'ai eu avec plusieurs sociétés d'étudiants lors de fêtes patriotiques, cérémonies de jubilé ou même de simples séances fort instructives. « Salevia », section genevoise de la Société suisse des étudiants catholiques a célébré avec un vif éclat, le soixantième anniversaire de sa fondation.

Nous ne possédons pas encore de maison des étudiants. Ce moment viendra sans doute, car les élèves de nos facultés, particulièrement ceux qui n'ont pas leur famille à Genève, éprouvent le besoin d'une vie universitaire plus totale. Ils tiennent à rencontrer leurs camarades, à échanger avec eux des idées, et cela n'est certes pas un des moindres profits du rapprochement que favorise l'existence dans notre cité de six facultés. Pour l'instant, diverses institutions cherchent à assurer à nos étudiants ces lieux de réunions et ces occasions de discuter. L'Union internationale des étudiants, dont la création remonte à une dizaine d'années, le « Fellowship-house » créé l'an dernier, la maison internationale qui a ouvert ses portes il y a quelques semaines, ainsi que le foyer des étudiantes, le plus ancien de tous, offrent de réelles facilités matérielles à ceux qui les fréquentent, mais surtout des milieux accueillants où règne un esprit de fraternité et de saine camaraderie.

En face de cette noble émulation et de ces efforts désintéressés, l'Université ne peut que dire son infinie reconnaissance aux personnalités qui se consacrent à cette œuvre. Elle bénéficie indirectement des avantages accordés à ses élèves et elle voit que ceux-ci apprécient une tentative qui, au point de vue moral et intellectuel, apparaît comme un heureux prolongement de l'activité académique. N'est-ce pas dans ces centres que peut s'opérer cette fusion des générations que nous souhaitons tous ? De ces libres conversations naît une compréhension réciproque que l'on cherche parfois vainement ailleurs.

Aujourd'hui même me parvient la nouvelle d'un magnifique don. Madame Robert Chodat remet à l'Université, pour l'institut de botanique fondé par le grand savant que nous avons perdu il y a 2 ans, une collection de 450 volumes et brochures. Je me sens pressé d'exprimer notre profonde

gratitude à Madame Chodat qui enrichit considérablement un institut dont son mari avait porté la renommée au loin.

* * *

Les relations avec l'Etat.

L'entente la plus parfaite n'a cessé de caractériser les rapports de l'Université avec les autorités officielles. Toutes les questions délicates ont été réglées d'un commun accord et le Département de l'Instruction publique mit tant de bonne grâce à nous faire comprendre la nécessité de nouveaux sacrifices, que ceux-ci ont été acceptés presque sans soulever de protestation.

Les relations extérieures.

Il serait trop long d'énumérer ici les délégations envoyées par l'Université aux congrès tenus aux quatre coins de l'Europe ou aux cérémonies jubilaires des universités sœurs. Elles furent particulièrement nombreuses pendant cette année-ci. Je ne dis pas trop nombreuses, car j'avoue être de ceux qui croient à la valeur de ces rencontres internationales, au profit qu'on peut tirer de conversations avec des collègues étrangers et de l'expérience d'autrui. Genève a été représentée aux fêtes du troisième centenaire de l'Académie française à Paris, à la séance de la Sorbonne à la mémoire de Victor Hugo, au jubilé tricentenaire de l'Université de Budapest, à des congrès à Amsterdam, Oxford, Bruxelles. Dans quelques jours elle prendra part à des réunions académiques à Utrecht, à Heidelberg et à Londres. Deux de nos professeurs se rendront même au mois de septembre aux Etats-Unis où l'université Harvard décernera, à l'occasion de son tricentenaire, le grade de docteur honoris causa, véritables lettres de noblesse scientifique, aux professeurs Rappard et Piaget. Qu'il me soit permis d'adresser à nos deux collègues les félicitations de l'Université. Celle-ci est fière de l'estime que témoigne à ces savants une des principales écoles du nouveau monde. Il y a quelques mois l'Aca-

démies des sciences morales et politiques de France avait déjà distingué d'une manière particulièrement flatteuse monsieur le vice-recteur Rappard en le nommant membre correspondant. Ce grand honneur rejaillit sur l'Université tout entière.

Le rôle de l'Université.

Plusieurs universités ont comme emblème un livre. Certaines d'entre elles le tiennent fermé, indiquant par là qu'elles gardent soigneusement la science qui y est enfermée. D'autres au contraire l'ouvrent largement pour en faciliter la lecture et en diffuser le contenu. La nôtre a un soleil, la lumière. Toutes ont pour but la connaissance.

Près de quatre siècles d'existence ont donné à celle de Genève une méthode, cette méthode c'est celle de l'objectivité scientifique. Nous y demeurerons fidèles, car nous pensons qu'elle seule permet d'aborder en toute sérénité l'examen des problèmes qui se posent sans cesse à notre esprit. Les hommes qui, dans tous les domaines, recherchent la vérité, ne peuvent pas accepter des mots d'ordre impératifs. Il y aurait là une attitude inconciliable avec la science.

Les difficultés matérielles qui sont considérables, mais qui ne sont cependant pas pires que celles qui assaillirent le monde à plus d'une reprise, ne doivent pas nous faire dévier de notre route. Si l'anxiété règne, les universités s'efforceront de rester des guides. Une évolution rapide se produit sous nos yeux. Quelles que soient les transformations qui se réalisent, l'homme, cet inconnu, demeure toujours le même. Que ceux qui en ont le pouvoir cherchent sans cesse à mieux le connaître.

Pour y parvenir, il faut éviter la spécialisation excessive. L'enseignement supérieur ne doit pas former des esprits qui se limitent au champ étroit de la branche à laquelle ils se vouent. Tout universitaire doit acquérir une culture aussi étendue que possible. C'est elle qui développera sa faculté de jugement. Nous souhaitons que nos plans d'études continuent à être inspirés par ces principes. L'influence de l'école ne doit pas être sous-estimée. Que les étudiants nous

aident dans cette tâche ! Nous avons une entière confiance en eux. L'idéalisme de la jeunesse est plus fort aujourd'hui que jamais. La génération actuelle sent profondément la valeur de l'esprit et elle contribuera de toute son ardeur à le sauver.

Nous savons que dans cette maison régnera toujours l'amour du travail, le goût de la recherche désintéressée, la droiture intellectuelle et morale et l'attachement indéfectible aux traditions qui firent la gloire de notre pays. Notre espoir repose sur tous ceux qui donnent à notre université le meilleur d'eux-mêmes, à tous ces hommes qui en composent aujourd'hui le corps professoral et qui continuent dignement la lignée de leurs grands prédécesseurs.

